

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'ouverture d'une ligne de
trésorerie d'un montant de 15 000 000 Euros
auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne
Limousin sur une période de douze mois pour le
budget principal

N° 27248

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vo le mode général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 202-22, L.
202-1, L. 202-2 et L. 202-10
Vo la délibération n° 2 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation
d'attributions du conseil communautaire au Président
Vo l'ordonnance de Limoges Métropole
Vo la proposition soumise en date du 30 septembre 2025

DÉCIDE

Article 1. De contracter auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin un contrat
d'ouverture de crédits d'un montant maximum de 15 000 000 Euros (quinze millions
d'euros).

Article 2. Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant :	15 000 000 Euros maximum
Durée :	douze mois à compter du 30/09/2025
Mise à disposition des fonds :	par virement au crédit d'office
Remboursement des fonds :	débit d'office
Taux d'intérêt :	Taux fixe à 4,49%
Taux d'engagement :	0,00% soit 0 000 €
Commission de mouvement :	égale à zéro
Commission de non-utilisation :	égale à zéro
Prélèvement des intérêts :	diffusé mois civil par débit d'office

Article 3. Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat
de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin.

Article 4. Le Président est autorisé à procéder sans autre délibération aux demandes de
renouvellement des fonds et au remboursement des sommes dues, dans les conditions
prévues au contrat d'ouverture de crédits de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin. Il
reporte tout pouvoir à cet effet.

DÉCISION

Décision concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 15 000 000 Euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin sur une période de douze mois pour le budget principal

1 DOCUMENT - Publié le 3 Octobre 2025



27248.pdf
(.pdf, 236,7 Ko)



TÉLÉCHARGER